



**Notice explicative en vue d'une candidature  
en section ABIBAC – Rentrée 2020**  
**Préparation à la double délivrance Baccalauréat/Abitur**  
*Document destiné aux familles et aux établissements scolaires*

Lycée Robert de Luzarches

### **Public concerné**

Cette formation s'adresse à des élèves motivés ayant un très bon niveau en langue allemande, présentant un profil scolaire équilibré et faisant preuve d'un bon potentiel de progression dans la langue de la section, capables de s'adapter à une charge de travail supplémentaire. Elle est ouverte à tous les élèves ayant suivi les cours d'allemand en collège, que ce soit en LV1, en LV2, ou en cursus bilangue.

### **Scolarité**

La classe de seconde qui accueille la section constitue, au même titre que les autres, un palier d'orientation, à l'issue duquel l'élève poursuit sa scolarité dans la voie générale du lycée.

Au sein des trois niveaux (seconde, première et terminale), dans les autres disciplines que l'allemand et l'histoire-géographie, les élèves suivent les mêmes cours et préparent les mêmes épreuves du baccalauréat que les autres élèves. Aux horaires et programmes d'allemand et d'histoire-géographie se substitue un enseignement spécifique en langue allemande qui comprend :

- 6 heures d'allemand, en Langue Vivante, Littérature et Civilisation,
- 4 heures d'histoire-géographie/éducation civique.

A l'issue de la classe de seconde, chaque élève doit avoir atteint le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (l'échelle de compétence langagière globale comprend trois niveaux généraux, A, B et C, subdivisés en six niveaux communs).

Le programme est arrêté conjointement par le ministère français de l'Education Nationale et le ministère allemand de l'Education du Land de la Hesse, où est situé l'établissement scolaire partenaire, dans le respect de leurs programmes respectifs.

A ces enseignements s'ajoutent des activités culturelles, centrées sur la civilisation allemande et inscrites dans un programme annuel. Ces activités peuvent prendre des formes variées : conférences, spectacles, expositions, visites, sorties, échanges scolaires individuels ou collectifs, et voyages.

### **Dossier de candidature**

Il est constitué d'un formulaire spécifique, auquel s'ajoutent des pièces complémentaires relatives à l'examen du profil scolaire du candidat et au traitement administratif de son dossier. Ce formulaire est délivré sur demande aux établissements ou aux familles ; il peut aussi être retiré directement au secrétariat du lycée ou auprès des enseignants à l'occasion de l'opération « Portes Ouvertes » qui se dérouleront le samedi 1<sup>er</sup> février 2020.

### **Transmission du dossier**

Le dossier est transmis directement au lycée Robert de Luzarches, en respectant la date butoir de retour fixée au **18 mars 2020** (la date figure sur le formulaire de candidature). Celui-ci sera instruit par l'établissement dès réception de l'ensemble des pièces demandées.

### **Instruction de la candidature**

Après réception du dossier complet du candidat, une invitation à subir un entretien de motivation lui est adressée par courrier. Cet entretien, réalisé en langue allemande, a pour objet d'évaluer le niveau linguistique et la motivation du candidat ; il se déroule au sein de l'établissement dans le courant du mois de mai.

Une commission, composée de la direction du lycée et des membres de l'équipe pédagogique ayant en charge la section, se réunit ensuite et examine chaque candidature en se fondant sur l'entretien de motivation et les éléments d'appréciation figurant dans les dossiers de candidature. Une liste des candidats retenus, classés par ordre d'admission, est établie par la commission et transmise au directeur académique des services de l'Education Nationale (DASEN).

Après accord de l'autorité académique compétente, la liste des élèves admis est transmise aux établissements d'origine ; ceux-ci informent les élèves concernés et leur famille afin qu'ils puissent adapter en conséquence leurs vœux lors de la demande d'affectation.

### **Sectorisation**

L'admission en section ABIBAC permet de formuler un vœu spécifique qui rend l'affectation prioritaire. Aucune demande de dérogation n'est donc nécessaire.

### **Affectation**

Dès lors que l'élève est admis, la famille inscrit le vœu en première position sur la fiche d'intention d'affectation post-3<sup>ème</sup>, en respectant le code vœu de la section ABIBAC du lycée Robert de Luzarches (à voir avec la Direction du collège).

### **Hébergement**

Pour les élèves qui résident loin d'Amiens, un hébergement hebdomadaire en internat scolaire est possible. Cette solution d'hébergement n'est cependant pas proposée dans l'établissement, ce sont les lycées Edouard GAND et Louis THUILLIER, situés dans un secteur proche, qui accueillent les élèves internes, en fonction des places disponibles.

*Attention : ce service n'est pas accessible aux correspondants étrangers accueillis dans le cadre d'échanges scolaires individuels ou collectifs.*

### **Bancs d'essais**

Une période d'essai, visant à découvrir la section durant une matinée, est possible en fonction des places disponibles, **entre janvier et mars 2020**. Il suffit pour cela d'en formuler la demande auprès de la direction du collège qui contactera ensuite le proviseur adjoint du lycée par téléphone ou par courriel (cette procédure devrait permettre de regrouper les immersions d'élèves issus d'un même établissement). Le nombre d'élèves accueillis est limité à quatre élèves par établissement. La direction du collège peut nous transmettre une liste complémentaire d'élèves en cas de places vacantes pour les bancs d'essai.

### **Informations complémentaires**

L'équipe pédagogique qui anime la section accueillera les élèves et les parents intéressés lors de la demi-journée portes ouvertes qui se déroulera au lycée le **samedi 1<sup>er</sup> février 2020, de 9h à 12h15**.

La Proviseure  
Corinne POLLET